



DÉBAT  
PUBLIC

# CAHIER D'ACTEUR

BRANCHÉ SUR DEMAIN : 04.09.2025  
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN DÉBAT 14.01.2026

N°25 | Décembre 2025

## UIMM

Auvergne-Rhône-Alpes

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

UIMM Auvergne-Rhône-Alpes est membre du réseau UIMM - La Fabrique de l'Avenir, l'organisation professionnelle représentative des entreprises de la métallurgie en France. Celle-ci défend les intérêts des industries métallurgiques et accompagne leurs évolutions dans un contexte de transformation économique et technologique.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les industries de la métallurgie représentent 8 180 établissements qui emploient plus de 246 000 salariés. Les principaux secteurs d'activité représentés sont l'aéronautique, le spatial et la défense, l'automobile, le ferroviaire, l'électrique, l'électronique et le numérique ainsi que la mécanique, les matériels et équipements.

Contact : UIMM AURA

60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON  
T +33 04 78 77 06 01  
[direction@uimmaura.com](mailto:direction@uimmaura.com)

## Le point de vue de l'UIMM Auvergne-Rhône-Alpes

### EN BREF.

Le réseau électrique constitue une infrastructure stratégique d'intérêt national. Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) proposé par RTE intervient à un moment clé : la France doit simultanément **réussir sa décarbonation, accélérer la réindustrialisation** et **garantir la compétitivité de ses entreprises**. La modernisation du réseau électrique constitue un pilier indispensable de cette stratégie.

Pour les entreprises industrielles représentées par l'UIMM Auvergne-Rhône-Alpes, cette trajectoire constitue un enjeu stratégique majeur. **Notre région concentre un tissu productif unique** : fabricants de transformateurs, spécialistes du raccordement électrique, ingénieries de réseau, industriels de la conversion d'énergie, entreprises de maintenance spécialisée ou de travail des métaux, ainsi que des centres de R&D de rang mondial comme le SuperGrid Institute. Ces acteurs sont directement mobilisés par les travaux de rénovation, d'extension et d'optimisation du réseau.

Le SDDR représente donc une opportunité historique : **soutenir l'électrification de l'industrie et de la mobilité, sécuriser les approvisionnements en énergie compétitive, développer des filières d'excellence locales et créer de nombreux emplois qualifiés**. L'UIMM Auvergne-Rhône-Alpes appelle à une mise en œuvre ambitieuse, concertée et territorialisée, valorisant au maximum les compétences existantes dans la région.

LA commission nationale du débat public CNBP

Débat public Branché sur demain : le réseau électrique en débat  
244 Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris  
[www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat](http://www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat)



## 1. Un effort d'investissement essentiel pour la compétitivité et la souveraineté industrielle

La trajectoire d'investissement portée par le SDDR est indispensable pour préparer la France à la transformation profonde de ses usages énergétiques. L'industrie, engagée dans l'électrification de ses procédés et la décarbonation de la chaleur, dépend directement d'un réseau fiable, renforcé et conçu pour les besoins futurs.

Pour les industriels de la métallurgie que nous représentons, la rénovation de près de 40 000 km de lignes (« beaucoup sont encore constituées de câbles à isolation papier qui arrivent en fin de vie ; il devient urgent de les remplacer ») et la construction de 400 postes électriques constituent également un projet de souveraineté industrielle. La production des transformateurs, câbles, appareillages, structures métalliques, systèmes de raccordement ou composants critiques doit pouvoir s'appuyer sur un socle national robuste tout en sécurisant les filières d'approvisionnement en matières premières. Les entreprises régionales (telles que JST Transformateurs, SIT, Clemessy, Nexans, GE Vernova et bien d'autres) disposent d'une expertise unique, fruit d'un savoir-faire ancré depuis plusieurs décennies sur notre territoire.

L'UIMM Auvergne-Rhône-Alpes soutient pleinement la **stratégie d'approvisionnement renforcée proposée par RTE**, notamment les **contrats plus longs**, la **visibilité pluriannuelle** et l'objectif d'un **haut niveau d'approvisionnement local**. Ces éléments sont déterminants pour sécuriser les investissements industriels, moderniser les outils de production et garantir la montée en capacité des PME spécialisées.

## 2. Des retombées industrielles majeures et un important vivier de compétences mobilisable

**Notre région est l'un des principaux bassins français de compétences dans les métiers de l'électricité, de la mécanique, de la métallurgie et de la maintenance industrielle.** Le SDDR créera des besoins considérables en main-d'œuvre : techniciens réseaux, câbleurs, monteurs-régulateurs, chaudronniers, bobineurs, automatismes, ingénieurs R&D...

Les entreprises adhérentes de l'UIMM disposent déjà d'un réservoir considérable de compétences mobilisables pour :

- la fabrication et le remplacement de transformateurs de puissance et de distribution ;

- la construction d'armoires et de tableaux électriques ;

- le génie électrique et le raccordement haute et très haute tension ;

- la fabrication de pièces métalliques, structures et composants mécaniques ;

- la maintenance industrielle, la sécurité électrique et la gestion de chantiers complexes.

Cet écosystème constitue un **vivier stratégique pour mener à bien les travaux du SDDR**, réduire les délais, limiter les dépendances internationales et ancrer les investissements dans les territoires.

L'UIMM Auvergne-Rhône-Alpes appelle à :

- une **planification des marchés** permettant aux PME de monter en puissance (« il est important d'anticiper les besoins pour s'assurer de la capacité de production des entreprises du territoire ») ;

- une **coordination renforcée** entre RTE, les branches professionnelles, l'OPCO 2i et les centres de formation pour anticiper les besoins en compétences ; \*

- une **valorisation systématique des savoir-faire locaux dans les stratégies d'achat**.

\* « l'initiative "école des réseaux pour la transition énergétique" déployée par RTE, Enedis et les industriels des équipements électriques (fédérés par Gimelec, Sycabel, Serce...) peut constituer une source d'inspiration ».

## 3. Un réseau au service de la décarbonation de l'industrie et de la réindustrialisation

L'électrification croissante des usages industriels constitue l'un des leviers les plus rapides de réduction des émissions. Dans la métallurgie, comme dans de nombreux autres secteurs industriels (chimie, matériaux, papier-carton, agroalimentaire...), **la disponibilité d'une électricité décarbonée, compétitive et fiable conditionne les décisions d'investissement**.

Les zones industrielles identifiées comme prioritaires dans le SDDR – Vallée de la Chimie, agglomération lyonnaise, Plaine de Salaise, PIPA, Valence-Romans ou bassin de Saint-Étienne – concentrent des projets stratégiques : électrolyseurs, fours électriques, électrification des procédés thermiques, e-carburants. Ces projets ne pourront aboutir que si les capacités de raccordement sont disponibles en temps voulu.

Au-delà de ces zones prioritaires il conviendra de **ne pas oublier les raccordements des sites industriels isolés**.

Les industriels de la région saluent la démarche de RTE visant à :

- **accélérer les procédures** pour les raccordements à forte puissance ;
- **mieux articuler les besoins** industriels avec la planification du réseau ;
- **renforcer le préfinancement** d'infrastructures pour éviter les "goulots d'étranglement".

Il en va de la souveraineté énergétique mais aussi de l'attractivité du territoire pour des projets industriels nouveaux ou en expansion.

#### 4. Optimiser et moderniser le réseau pour les énergies renouvelables et les nouveaux usages

La montée en puissance des énergies renouvelables, l'essor des data centers, le développement de la mobilité électrique et les besoins de flexibilité conduisent à **repenser l'architecture du réseau**. Les industriels que nous représentons participent déjà à ces innovations : nouveaux matériaux pour le transport de l'électricité, technologies HVDC, composants optimisés, capteurs intelligents, solutions de contrôle-commande...

Le SDDR doit permettre :

- une **meilleure utilisation des capacités existantes** grâce à la digitalisation et à la surveillance en temps réel ;
- une révision agile des S3REnR pour **réduire les délais de raccordement** ;
- une **adhésion des territoires concernés** grâce à une concertation étroite avec les entreprises locales, les collectivités et les riverains.

L'UIMM Auvergne-Rhône-Alpes soutient une approche pragmatique permettant de concilier transition énergétique, compétitivité industrielle et intégration territoriale.

#### 5. Le rôle structurant du couloir Rhône-Saône et du Bugey

Le réseau de la vallée du Rhône constitue un axe vital pour la sécurité d'approvisionnement nationale. Le raccordement futur des EPR2 de Bugey et le renforcement des capacités de transit vers la région lyonnaise ou vers l'Est de l'Europe nécessitent une **planification anticipée et cohérente**. Cette anticipation est d'autant plus importante que la région pourrait également être concernée par la vague suivante d'EPR2 avec les sites de Tricastin, Saint-Alban et Cruas. **La disponibilité du foncier nécessaire à ces infrastructures sera également déterminante.**

Ces projets exigeront d'importants volumes de travaux, de matériaux métalliques, de composants électriques, de génie civil et de formation de main-d'œuvre. **Les entreprises de la région sont prêtes à répondre à ces besoins, à condition de disposer d'un calendrier fiable, d'une visibilité industrielle et d'une coordination étroite avec RTE.**

#### CONCLUSION

Le SDDR engage la France dans un programme majeur d'infrastructures énergétiques. Pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit d'une opportunité unique :

- **renforcer la compétitivité de l'industrie en garantissant l'accès à une électricité décarbonée, disponible et économique ;**
- **mobiliser un tissu industriel dense et compétent, capable de répondre aux besoins de fabrication, de génie électrique et de maintenance ;**
- **créer des emplois qualifiés et dynamiser les filières locales ;**
- **structurer durablement l'écosystème industriel autour de la transition énergétique.**

L'UIMM Auvergne-Rhône-Alpes soutient cette ambition et appelle à une gouvernance partagée, associant étroitement RTE, les entreprises, les branches professionnelles et les territoires. La réussite du SDDR dépendra de la capacité collective à articuler planification énergétique, stratégie industrielle et développement des compétences. C'est à ce prix que la transition énergétique deviendra un levier de souveraineté, d'innovation et d'emplois pour la France.

